



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 6 décembre 2022

Concerne : **Heure de questions du 6 décembre 2022**

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une question orale concernant le sujet suivant à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics** :

Suppression, à partir du 12 février 2023, de certaines lignes de bus desservant des zones industrielles

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Chantal GARY
Députée